

RCS : MELUN  
Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00589  
Numéro SIREN : 752 538 314  
Nom ou dénomination : 2BR Mobilité

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2019 sous le numéro de dépôt 14242

# Greffe du tribunal de commerce de MELUN



## Acte déposé en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 19/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/14242

Type d'acte : Décision(s) de l'associé unique  
Nomination de commissaire aux comptes titulaire

### Déposant :

Nom/dénomination : 2BR Mobilité

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 752 538 314

N° gestion : 2013 B 00589



2013B.SR9.  
14242.  
19102/19



**2BR MOBILITE**

**Société par actions simplifiée  
au capital de 4 515 763 euros  
Siège social : 1 Rue Paul Henri Spaak  
ZAE Jean Monnet, 77240 VERT SAINT DENIS  
752538314 RCS MELUN**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE  
DU 21 AOUT 2019**

L'an deux mille dix-neuf,  
Le 21 Aout,  
A 13 heures 00,

La société MY MOBILITY, Société par actions simplifiée au capital de 8 642 379,20 euros, ayant son siège social ZAE Jean Monnet - 1 rue Paul Henri Spaak, 77240 VERT SAINT DENIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 842 677 544 RCS MELUN, Représentée par son Directeur Général, Monsieur Jean François PECH, ayant reçu tous pouvoirs à cet effet, en vertu d'une délibération du Conseil de Surveillance de la société MY MOBILITY, Présidente, en date du 03 Juillet 2019

Associée unique de la société 2 BR MOBILITE,

En présence de la société AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, (ou bien en l'absence de la société AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES, commissaire aux comptes régulièrement convoqué)

Après avoir exposé :

- que la société 2 BR MOBILITE, remplit, indépendamment du fait qu'elle soit contrôlée par la société MY MOBILITY, les conditions légales de désignation d'un co-commissaire aux comptes titulaire , qu'il est admis que la société MY MOBILITY, tête de groupe, remplisse les conditions légales de désignation d'un Co-commissaire aux Comptes, il est apparu souhaitable que chaque société contrôlée indirectement par la société MY MOBILITY désigne un co-commissaire aux comptes titulaire, afin d'assurer l'efficience du contrôle légal des comptes consolidés du groupe.

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un second commissaire aux comptes titulaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIERE DÉCISION**

L'associé unique décide de nommer pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, la société KPMG, SA, sise Tour Eqho - 2 Avenue Gambetta - 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX en qualité de Co-Commissaire aux Comptes

h



titulaire.

La société KPMG (SA) par l'intermédiaire de ses représentants légaux a fait savoir à l'avance qu'elle acceptait le mandat qui viendrait à lui être confiée et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

#### DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Société MY MOBILITY  
représentée par Monsieur Jean-François  
PECH

